Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 1

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous autres Vaudois, nous ne disons pas « écaler », mais dépiller des noix, dépelyî dâi coquè. Le même verbe s'emploie quand il s'agit de dépouiller les châtaignes de leur bogue piquante. Ce mot a disparu du français moderne, mais despillier existait en vieux français et signifiait « déchirer », « dépouiller ». On le trouve, par exemple, dans Renard le Nouvel (XIIIe siècle): Desciré l'ont et depillié.

On lit dans le Roman de Thèbes (XIIe siècle) :

Legièrement amer ne dei. (Je ne dois pas aimer à la légère). « Devoir » était alors deveir. A part le r final, c'est exactement notre verbe patois devei.

En ancien français, le verbe esboëler, dérivé de boël, « boyau », signifiait « éventrer, faire sortir les entrailles ». En français moderne, par un curieux changement de sens et de forme, il est devenu « ébouler ». Mais on sait bien que les patois répugnent à ces palinodies. Ils ont conservé à la fois la forme et le sens et disent toujours ébouélâ.

En vieux français, le francique skiran avait donné eschirer. Mais eschirer fut bientôt évincé par « déchirer », qui seul a survécu en français moderne. Il n'en fut pas de même en Suisse romande. Je me rappelle avoir entendu dire couramment échirer dans ma jeunesse, et je ne jurerais pas que personne ne l'emploie plus jamais. Malgré tous nos puristes unis pour le condamner 1, on le trouve jusque dans la Venise au XVIIIe siècle de Philippe Monnier: « Les grandes nues qui s'échirent. »

L'ancien français escorre ou escourre, dont il ne reste rien en français moderne, signifiait « secouer, battre, faire tomber en secouant », etc. En Suisse romande, il s'est spécialisé au sens de « battre au fléau ». Formes patoises : écorè, écaurè, écourè, etc. Ce verbe donne la clé d'une locution souvent entendue dans mon enfance : « Je te f... une écosse! » Qu'est-ce que l'Ecosse vient faire là? me demandaisje alors. Une « écosse », patois écossa, c'est une « battue », la quantité de blé battue au fléau en une fois. De là à « volée de coups », le pas est vite franchi.

On trouve dans le *Drame d'Adam* (XIIe siècle):

Or te dirai e tu m'ascote (tu m'écoutes).

Le verbe « écouter », du bas latin ascultare (latin auscultare), avait deux formes en ancien français, et, au XVIe siècle, la langue hésita longtemps entre acouter et écouter, jusqu'à ce que ce dernier l'emporte définitivement. On retrouve dans les patois des traces de de ces hésitations : les uns disent acutâ, les autres écutâ ou écotâ.

Au moyen âge et jusqu'au XVIe siècle, le verbe emboire (du latin imbibere) signifiait, en parlant d'un liquide, de l'eau en particulier, « absorber, imbiber, faire pénétrer », comme dans cet exemple de Bernard Palissy: « Soudain qu'on met de l'eau dessus, les pierres de chaux emboivent si très violemment ». Aujourd'hui, en français, emboire a perdu son sens général et n'est plus employé qu'en technologie, tandis que dans le parler romand, et dans les patois sous les formes imbâirè, embeire, il a conservé intégralement sa signification ancienne.

¹ En voici un exemple tiré des Observations sur le langage du Pays de Vaud, d'Emmanuel Develey (1824) : « On ne doit pas dire échirer, échirure, mais déchirer, déchirure ».